

CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

ERNST & YOUNG et Autres

MAZARS

ERNST & YOUNG et Autres

1/2 PLACE DES SAISONS - 92400 COURBEVOIE - PARIS LA DEFENSE 1
TEL : +33 (0) 1 46 93 60 00

SAS A CAPITAL VARIABLE

MAZARS

61 RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE
TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE B 784 824 153

CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH

Siège Social : 12 place des Etats-Unis - 92120 Montrouge
Société anonyme au capital de 550 000 000 €
RCS Nanterre : 437 667 371

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

ERNST & YOUNG et Autres

MAZARS

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH , tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre Société auprès des sociétés contrôlant votre Société ou contrôlées par elle.

**CREDIT AGRICOLE
HOME LOAN SFH**

Comptes Annuels

*Exercice clos le
31 décembre 2013*

Sur la base de ces travaux, l'exactitude et la sincérité de ces informations appellent de notre part l'observation suivante : comme indiqué dans le rapport de gestion, ces informations n'incluent pas les rémunérations et avantages versés par la société contrôlant votre société aux mandataires sociaux concernés au titre de leurs mandats, fonctions de salariés de Crédit Agricole SA. ou missions autres que ceux exercés au sein ou pour le compte de votre société.

Fait à Paris La Défense et à Courbevoie, le 31 mars 2014

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG et Autres

MAZARS

Claire ROCHAS

Franck BOYER

CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH

SOCIETE DE FINANCEMENT DE L'HABITAT

Au capital de 550 000 000 euros

12 Place des Etats Unis

92120 MONTROUGE

Arrêté au 31 Décembre 2013

R.C.S. NANTERRE 437 667 371

I. ETATS FINANCIERS

BILAN ACTIF	2
BILAN PASSIF	3
HORS BILAN	4
COMPTE DE RESULTAT	5

II. ANNEXES

A - FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE	6
B - METHODES D'EVALUATION ET PRINCIPES COMPTABLES	7
1. PRESENTATION DES COMPTES INDIVIDUELS	7
2. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN	11
3. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT	15
4. INFORMATION SUR LES POSTES DU HORS BILAN	17
5. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	19
6. CONSOLIDATION ET INTEGRATION FISCALE	19
7. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	19
8. REMUNERATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	20
9. IMPLANTATION DANS DES ETATS OU TERRITOIRES NON COOPERATIFS	20
10. ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES	21
11. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	22

<<<<<<< ----- >>>>>>>>
<<<<< ----- >>>>>>>>
<<<<<>>>>>>>>

Annexe	BILAN ACTIF (en Euros)	31/12/2013	31/12/2012
	Caisse, banques centrales, C.C.P.	0	0
	Effets publics & valeurs assimilées	0	0
2.1.1	Créances sur les établissements de crédit	31 197 212 107	27 711 730 007
	Créances sur la clientèle	0	0
	Affacturage	0	0
	Obligations & autres titres à revenu fixe	0	0
	Actions & autres titres à revenu variable	0	0
	Participations et autres titres détenus à long terme	0	0
	Parts dans les entreprises liées	0	0
	Crédit-bail et location avec option d'achat	0	0
	Location simple	0	0
	Immobilisations incorporelles	0	0
	Immobilisations corporelles	0	0
	Capital souscrit non versé	0	0
	Actions propres	0	0
2.2.1	Autres actifs	434 299	1 418 443
2.2.1	Comptes de régularisation	88 628 404	101 556 392
	TOTAL DE L'ACTIF	31 286 274 810	27 814 704 842

En application du règlement 2009-03 relatif à la comptabilisation des commissions, les commissions d'octroi de crédit ont été reclassées à l'actif du bilan en déduction des créances sur les établissements de crédit.

Ces commissions figuraient au 31/12/2012 au passif en comptes de régularisation pour un montant de 38 727 877 €.

Annexe	BILAN PASSIF (en Euros)	31/12/2013	31/12/2012
	Banques centrales, C.C.P.	0	0
2.1.2	Dettes envers les établissements de crédit	5 157 593 677	0
	Opérations avec la clientèle	0	0
2.1.3	Dettes représentées par un titre	25 504 869 825	27 154 296 884
2.2.2	Autres passifs	120 754	404 568
2.2.2	Comptes de régularisation	70 851 044	76 175 902
	Provisions	0	0
2.2.3	Dettes subordonnées	0	30 022 717
	Fonds pour Risques Bancaires Généraux	0	0
11	Capitaux propres hors FRBG (+/-)	552 839 511	553 804 771
	Capital souscrit	550 000 000	550 000 000
	Primes d'émission	0	0
	Réserves	354 031	297 293
	Ecart de réévaluation	0	0
	Provisions réglementées et subventions d'inv	0	0
	Report à nouveau (+/-)	2 405 740	2 372 718
	Résultat en instance d'affectation (+/-)	0	0
	Résultat de l'exercice (+/-)	79 740	1 134 760
	TOTAL DU PASSIF	31 286 274 810	27 814 704 842

Annexe	HORS BILAN (en Euros)	31/12/2013	31/12/2012
	<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>		
	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		
	ENGAGEMENTS DE GARANTIE		
	ENGAGEMENTS SUR TITRES		
	<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>		
	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		
	ENGAGEMENTS DE GARANTIE		
	ENGAGEMENTS SUR TITRES		
4.2	ENGAGEMENTS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	127 877 626 673	134 837 281 036
4.1	AUTRES ENGAGEMENTS	34 931 376 247	38 451 447 081

Compte de résultat page 5

En application du règlement 2009-03 relatif à la comptabilisation des commissions, l'étalement des commissions d'octroi de crédit a été reclassé avec les intérêts et produits assimilés.

Cet étalement figurait au 31/12/2012 en commissions (produits) pour un montant de 9 920 909 €.

Annexe	COMPTE DE RESULTAT (en Euros)	31/12/2013	31/12/2012
3.1.1	+ Intérêts & produits assimilés	783 660 183	791 739 159
3.1.2	- Intérêts & charges assimilées	(774 637 071)	(790 646 556)
	+ Revenus des titres à revenu variable	0	0
3.1.3	+ Commissions (produits)	5 694 332	15 542 552
3.1.3	- Commissions (charges)	(177 184)	(145 940)
	+/- Gains / pertes sur opérations du portefeuille de négociation	(1 084)	(12)
	+/- Gains / pertes sur opérations du portefeuille de placement	0	0
3.1.4	+ Autres produits d'exploitation bancaire	4 187 571	10 677 143
3.1.4	- Autres charges d'exploitation bancaire	(13 386 649)	(20 516 517)
	PRODUIT NET BANCAIRE	5 340 098	6 649 829
3.2.1	- Charges générales d'exploitation	(5 225 981)	(5 128 211)
	- Dotation aux amortissements et provisions sur immobilisations	0	0
	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	114 117	1 521 618
	+/- Coût du risque	0	0
	RESULTAT D'EXPLOITATION	114 117	1 521 618
	+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés	0	0
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	114 117	1 521 618
	+/- Résultat exceptionnel	0	0
	- Impôt sur les bénéfices	(34 377)	(386 858)
	+/- Dotations / reprises du FRBG et des provisions règlementées	0	0
	RESULTAT NET	79 740	1 134 760

II. ANNEXES

CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH (CA HL SFH) est une société anonyme agréée en qualité de société financière – société de financement de l'habitat depuis mars 2011. Elle est régie par le Livre V du Code Monétaire et Financier et la loi bancaire du 24 janvier 1984 relative au contrôle et à l'activité des établissements de crédit et est soumise à la réglementation bancaire.

L'activité principale de la société est l'émission d'obligations foncières bénéficiant du privilège mentionné à l'article L.515-19 du code monétaire et financier, sur les marchés, aux fins d'opérations de financement, de refinancement ou d'octroi de crédits.

A - FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

1/ Nouvelles émissions

CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH a réalisé au cours de l'année 2013 deux émissions d'obligations pour un montant total de EUR 1 500 millions.

2/ Application du contrat dénommé « Cash Collateral Agreement » conclu le 29 juillet 2008 entre CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH en qualité d'Issuer, et CREDIT AGRICOLE SA en qualité de Cash Collateral Provider.

L'agence de notation Fitch Rating Limited a dégradé, le 17 juillet 2013, la notation court-terme de CREDIT AGRICOLE S.A de F1+ à F1.

En conséquence et conformément aux stipulations de l'article 5 du Cash Collateral Agreement (Pre-Maturity Test and Legal Liquidity Test), CREDIT AGRICOLE S.A, en qualité de Cash Collateral Provider, doit constituer un gage-espèces au profit de CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH dans les 30 jours calendaires suivant la réception de la notice.

La notice a été reçue le 22 juillet 2013 avec l'obligation de constituer le gage-espèce le 21 août 2013 et de maintenir par la suite quotidiennement le gage espèces au niveau défini par le Cash Collatéral Agreement.

Ce trigger prévoit d'apporter à la SFH les fonds nécessaires pour couvrir les remboursements d'émissions en principal à compter de 270 jours calendaires de leur échéance. Le montant de cette réserve s'ajustera à la hausse ou à la baisse au fil de l'eau en fonction de l'évolution des tombées de 9 mois à venir.

Il intègre un montant fixe d'1 million d'euro supplémentaire pour couvrir les coûts de gestion des émissions en vie.

Le montant du « cash collateral » s'élève au 31 décembre 2013 à 5 156 841 351 €.

B - METHODES D'EVALUATION ET PRINCIPES COMPTABLES

La présentation des états financiers de CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH est conforme aux dispositions du règlement 91-01 du Comité de la Réglementation Bancaire (CRB), modifié par le règlement 2000-03 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC), relatif à l'établissement et à la publication des comptes individuels annuels des entreprises relevant du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière (CRBF) lui-même modifié.

1. PRESENTATION DES COMPTES INDIVIDUELS

1.1 Changement de méthodes

Aucun changement de méthode n'est intervenu sur la période.

1.2 Comparabilité des exercices

La comptabilisation des écritures d'étalement des commissions d'octroi de crédit a été modifiée conformément aux dispositions du CRC 2009-03 :

- au bilan, en 2013, les commissions restant à étaler ont été intégrées à l'encours des créances sur les établissements de crédit figurant à l'actif. En 2012, la quote-part restant à étaler des commissions d'octroi de crédit était comptabilisée dans les comptes de régularisation au passif. Les impacts de ce reclassement sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Bilan (en Keuros)	Bilan 31/12/2012 (avant reclassement)	Bilan 31/12/2012 (après reclassement)	Bilan 31/12/2013 (y compris reclassement)
Actif			
Créances sur les établissements de crédit	27 711 730	27 673 002	31 197 212
Passif			
Comptes de régularisation	76 176	37 448	70 851

- au résultat, en 2013, les commissions d'octroi de crédit faisant l'objet d'un étalement sont présentées en "intérêts et produits assimilés" dans le produit net bancaire. En 2012, ces commissions étaient comptabilisées en "commissions (produits)". Les impacts de ce reclassement sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Résultat (en Keuros)	Résultat 31/12/2012 (avant reclassement)	Résultat 31/12/2012 (après reclassement)	Résultat 31/12/2013 (y compris reclassement)
PNB			
Intérêts & produits assimilés	791 739	801 660	783 660
Commissions (produits)	15 543	5 622	5 694

1.3 Créances et dettes

Les créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nette, c'est-à-dire à la valeur nominale minorée des décotes et majorées des primes.

Ces décotes et primes sont amorties linéairement sur la durée de la créance ; l'amortissement est inscrit en produit d'intérêt dans la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

Au 1er janvier 2013, CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH a réalisé des reclassements comptables relatifs à l'étalement des commissions conformément au règlement 2009-03 sur la comptabilisation des commissions reçues par un établissement de crédit et des coûts marginaux de transaction à l'occasion de l'octroi ou de l'acquisition d'un concours.

L'étalement est inscrit en produit d'intérêt dans la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

Au bilan, le montant restant à étaler est inscrit avec les créances sur établissements de crédit.

Les dettes sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

Les créances et dettes sur les établissements de crédit sont ventilées d'après leur durée résiduelle et la nature des concours : créances / dettes à vue et créances / dettes à terme.

Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts courus sur les dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Dès lors qu'un encours est douteux, la perte probable est prise en compte par voie de dépréciation figurant en déduction de l'actif du bilan.

Au 31 décembre 2013, CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH n'a constaté aucune dépréciation de ses créances.

1.4 Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre sont enregistrées pour leur valeur nominale. Elles figurent, au bilan, dans les rubriques d'encours des types de dettes concernées.

Les intérêts servis sur les titres émis sont inscrits en charges d'intérêt dans la rubrique « Intérêts et charges assimilées » du compte de résultat.

Les primes de remboursement et les primes d'émission sont amorties linéairement sur la durée de vie des titres concernés et figurent au bilan dans les comptes de régularisation actif quand il s'agit de décote, passif quand il s'agit de prime.

L'amortissement de ces primes figure dans la rubrique « Intérêts et charges assimilées » du compte de résultat, dans le poste Intérêts et charges sur obligations et titres à revenu fixe.

Les intérêts courus à la date de clôture constituent des dettes rattachées au compte de dettes représentées par des titres en contrepartie du compte de résultat.

CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH applique également la méthode d'étalement linéaire des frais d'emprunts dans ses comptes individuels.

Les frais d'émission sont enregistrés en Charges d'exploitation bancaire puis transférés au bilan en Compte de régularisation actif.

L'amortissement de ces frais figure dans la rubrique « Autres charges d'exploitation bancaire » du compte de résultat.

1.5 Provisions

CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH applique le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2000-06 sur les passifs concernant la comptabilisation et l'évaluation des provisions entrant dans le champ d'application de ce règlement.

Les risques et charges, nettement précisés quant à leur objet et que des événements survenus ou en cours rendent probables, entraînent la constitution de provisions.

Aucune provision n'est constatée à ce jour dans les comptes de CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH.

1.6 Opérations en devises

Les créances et les dettes monétaires ainsi que les contrats de change à terme figurant en engagements hors bilan libellés en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la date d'arrêté ou au cours de change constaté à la date antérieure la plus proche.

Les charges et les produits payés ou perçus sont enregistrés au cours du jour de la transaction.

Les charges et produits courus mais non payés ou perçus sont convertis au cours de change à la date d'arrêté.

Dans le cadre de l'application du règlement CRBF 89-01, CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH a mis en place une comptabilité multidevises lui permettant un suivi de sa position de change et la mesure de son exposition à ce risque.

Les écarts de change constatés lors de la réévaluation des positions de change, de chaque devise, au cours de marché en vigueur à la date d'arrêté sont comptabilisés en compte de résultat.

Les conditions des prêts octroyés à Crédit Agricole S.A. étant identiques à celles des émissions réalisées en devises (devise, nominal, taux et maturité), ces opérations ne génèrent pas de position de change au bilan.

1.7 Opérations sur les Instruments financiers à terme

Les opérations de couverture et de marché sur des instruments financiers à terme de taux, de change ou d'actions sont enregistrées conformément aux dispositions des règlements CRB 88-02 et 90-15 modifiés et de l'instruction 94-04 modifiée de l'Autorité de contrôle prudentiel.

Les engagements relatifs à ces opérations sont inscrits au hors bilan pour la valeur nominale des contrats : ce montant représente le volume des opérations en cours.

Les résultats afférents à ces opérations sont enregistrés en fonction de la nature de l'instrument et de la stratégie suivie.

Suite à la dégradation de la notation de Crédit Agricole S.A par une agence de notation en date du 14 décembre 2011, Crédit Agricole Home Loan SFH a mis en place 3 séries de swaps de taux et de devises.

Ces séries de swaps se décomposent de la manière suivante :

- une série de swaps sur le portefeuille de prêts immobiliers apportés en collatéral à la SFH (*Cover Pool swap*) ; la maturité de ces swaps est adossée à celle des prêts immobiliers apportés en collatéral
- une série constituée de swaps sur chacune des émissions réalisées par la SFH (*Issue swap*) ; la maturité de ces swaps est adossée à celle des émissions réalisées par la SFH
- une série de swaps, miroir des deux séries précédentes, (*Borrower Swap*) permettant d'annuler les effets des swaps précédents tant que Crédit Agricole S.A. est en mesure d'honorer ses obligations au titre des prêts octroyés par la SFH et que le collatéral de prêts immobiliers n'est pas effectivement transféré à l'actif de la SFH ; la maturité de ces swaps est adossée à celle des swaps dont ils annulent les effets.

Les 3 séries de swaps sont des instruments de gré à gré classés en « autres que de couverture ».

L'ensemble constitué par les swaps « *Cover pool swap* », « *Issue swap* » et « *Borrower swap* » constitue un ensemble homogène, compte-tenu de la sensibilité à peu près stable de l'ensemble. La juste valeur de cet ensemble est nulle.

Le notionnel du « *Cover pool swap* » et des « *Issue swaps* » s'élève à 59 498 028 K€ au 31/12/2013 ; le notionnel des « *Borrower swaps* » s'élève au 31/12/2013 à 59 498 028 K€.

Quant aux swaps de devises, le montant des devises à recevoir est de 2 262 352 K€ contre 2 178 433 K€ à livrer. Le montant des « *Borrower swap* de devises » à recevoir s'élève à 2 178 433 K€ contre 2 262 352 K€ de devises à livrer.

L'impact sur le résultat net du Crédit Agricole Home Loan SFH est nul au 31 décembre 2013.

1.8 Impôts sur les bénéfiques

D'une façon générale, seul l'impôt exigible est constaté dans les comptes individuels.

La charge d'impôt figurant au compte de résultat correspond à l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice. Elle intègre les conséquences de la contribution sociale sur les bénéfiques de 3,30 % ainsi que la majoration exceptionnelle d'impôt sur les sociétés de 10,70 % due par les entreprises réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 250 millions d'euros.

CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH a signé avec Crédit Agricole S.A. une convention d'intégration fiscale ; elle est entrée dans le groupe le 1 janvier 2008. Aux termes des accords conclus, chacune des sociétés intégrées constate dans ses comptes la dette d'impôt dont elle aurait été redevable en l'absence d'intégration fiscale.

2 INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN

2.1 Activité principale

2.1.1 Créances sur les établissements de crédit

	≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an \ ≤ 5 ans	> 5 ans	Total en principal	Créances rattachées	31/12/2013	31/12/2012 retraité	31/12/2012
Comptes et prêts :	8 384 749 551	2 554 106 654	10 932 327 578	8 806 883 955	30 678 067 738	519 144 369	31 197 212 107	27 673 002 130	27 711 730 007
· à vue	5 710 888 135				5 710 888 135	0	5 710 888 135	553 544 644	553 544 644
· à terme	2 673 861 416	2 554 106 654	10 932 327 578	8 806 883 955	24 967 179 603	519 144 369	25 486 323 972	27 119 457 485	27 158 185 362
Valeurs reçues en pension					0		0		
Titres reçus en pension livrée					0		0		
Prêts subordonnés					0		0		
Total	8 384 749 551	2 554 106 654	10 932 327 578	8 806 883 955	30 678 067 738	519 144 369	31 197 212 107	27 673 002 130	27 711 730 007
Dépréciations							0	0	0
VALEURS NETTES AU BILAN							31 197 212 107	27 673 002 130	27 711 730 007

Les comptes à terme d'une durée inférieure à 3 mois représentent les prêts accordés à Crédit Agricole SA arrivant à échéance.

Les autres créances à terme sont les prêts accordés à Crédit Agricole S.A. dans le cadre de l'activité de CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH.

Ces créances sont enregistrées en principal, augmentées des surcotes et diminuées des décotes nettes d'amortissements. En application du règlement 2009-03 sur la comptabilisation des commissions, les commissions d'octroi de crédit sont comptabilisées avec les créances sur établissements de crédit et ventilées selon la durée des prêts auxquels elles se rattachent.

2.1.2 Dettes envers les établissements de crédit

ANALYSE PAR DUREE RESIDUELLE	≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an \ ≤ 5ans	>5 ans	Total en principal	Dettes rattachées	31/12/2013	31/12/2012
Comptes à termes								
· Principal				5 156 841 351	5 156 841 351	752 326	5 157 593 677	0
· dettes rattachées				5 156 841 351	5 156 841 351	752 326	5 156 841 351	0
Total		0	0	5 156 841 351	5 156 841 351	752 326	5 157 593 677	0
VALEURS NETTES AU BILAN							5 157 593 677	0

Les comptes à termes incluent le gage-espèces constitué par Crédit Agricole SA au profit de CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH.

2.1.3 Dettes représentées par un titre

ANALYSE PAR DUREE RESIDUELLE	≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an \ ≤ 5ans	>5 ans	Total en principal	Dettes rattachées	31/12/2013	31/12/2012
Autres emprunts obligataires								
· Valeur brute	2 674 014 450	2 555 199 800	10 946 138 200	8 810 400 000	24 985 752 450	519 117 375	25 504 869 825	27 154 296 884
	2 674 014 450	2 555 199 800	10 946 138 200	8 810 400 000	24 985 752 450	519 117 375	25 504 869 825	27 154 296 884
Total	2 674 014 450	2 555 199 800	10 946 138 200	8 810 400 000	24 985 752 450	519 117 375	25 504 869 825	27 154 296 884
VALEURS AU BILAN							25 504 869 825	27 154 296 884

Emprunts obligataires (contrevaleur €)

ANALYSE PAR DUREE RESIDUELLE	31/12/2013			31/12/2012	
	≤1an	>1an ≤5 ans	>5ans	Encours	Encours
Euro	3 700 000 000	10 213 000 000	8 810 400 000	22 723 400 000	24 273 400 000
<i>Taux fixe</i>	3 500 000 000	10 125 000 000	8 760 400 000	22 385 400 000	23 135 400 000
<i>Taux variable</i>	200 000 000	88 000 000	50 000 000	338 000 000	1 138 000 000
Dollar	1 305 199 800	-	-	1 305 199 800	1 364 256 000
<i>Taux fixe</i>	1 305 199 800	-	-	1 305 199 800	1 364 256 000
<i>Taux variable</i>	224 014 450	733 138 200	-	957 152 650	973 326 525
Franc Suisse	224 014 450	407 299 000	-	631 313 450	641 981 325
<i>Taux fixe</i>	224 014 450	325 839 200	-	325 839 200	331 345 200
<i>Taux variable</i>	5 229 214 250	10 946 138 200	8 810 400 000	24 985 752 450	26 610 982 525
Total principal	5 229 214 250	10 946 138 200	8 810 400 000	24 985 752 450	26 610 982 525
<i>Taux fixe</i>	3 724 014 450	10 532 299 000	8 760 400 000	23 016 713 450	23 777 381 325
<i>Taux variable</i>	1 505 199 800	413 839 200	50 000 000	1 969 039 000	2 833 601 200
Dettes rattachées				519 117 374	543 314 359
VALEUR AU BILAN	5 229 214 250	10 946 138 200	8 810 400 000	25 504 869 824	27 154 296 884

2.2 Autres comptes de bilan

2.2.1 Comptes de régularisation et actifs divers

	31/12/2013	31/12/2012
Autres actifs	434 299	1 418 443
<i>Acomptes Autres impôts (CVAE)</i>	23 321	38 529
<i>Dépôts de garantie BDF</i>	24 000	24 000
<i>Acomptes Impôts sur les stés (Intégrat. Fiscale)</i>	386 978	1 355 914
Comptes de régularisation actif	88 628 404	101 556 392
<i>Primes d'émission des titres à revenu fixe</i>	55 202 253	63 037 450
<i>Frais d'émission des emprunts</i>	33 399 314	38 487 297
<i>Charges Constatées d'av. Divers Fonctionnement</i>	26 836	31 645
Total	89 062 703	102 974 835

2.2.2 Comptes de régularisation et passifs divers

	31/12/2013	31/12/2012 retraité	31/12/2012
Autres passifs	120 754	404 568	404 568
<i>Fournisseurs</i>	0	16 338	16 338
<i>Impôts et taxes</i>	120 754	388 230	388 230
Comptes de régularisation passif	70 851 044	37 448 025	76 175 902
<i>Commissions Octroi de crédit</i>	0	0	38 727 877
<i>Prime d'émission</i>	70 224 595	36 897 527	36 897 527
<i>Autres services extérieurs</i>	53 675	5 418	5 418
<i>Honoraires</i>	560 815	430 581	430 581
<i>Autres frais de publicité</i>	1 010	892	892
<i>Charges diverses d'exploitation bancaire</i>	993	545	545
<i>Redevances</i>	388		
<i>TVA sur factures non parvenues</i>	9 569	6 665	6 665
<i>Charges diverses sociales et fiscales</i>	0	106 397	106 397
Total	70 971 798	37 852 593	76 580 470

Les commissions d'octroi de crédit ont été reclassées à l'actif avec les créances sur établissements de crédit conformément au règlement 2009-03.

2.2.3 Dettes subordonnées

	31/12/2013	31/12/2012
Titres subordonnés remboursables	0	30 022 717
<i>Principal</i>	0	30 000 000
<i>Dettes rattachées</i>	0	22 717
Total	0	30 022 717

L'emprunt subordonné à terme en euros a été souscrit en 2007 auprès de la succursale de Londres de Crédit Agricole S.A. pour une durée de 10 ans et porte intérêts à taux variable.

Il répond à l'article 4(d) du règlement 90-02 du 23 février 1990 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière et est classé parmi les fonds propres de CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH.

En accord avec le Secrétariat Général de l'ACPR, l'emprunt subordonné a été remboursé par anticipation le 14/11/2013.

3 INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT**3.1 Produit net bancaire****3.1.1 Intérêts et produits assimilés**

	31/12/2013	31/12/2012 retraité	31/12/2012
Sur opérations avec les établissements de crédit	783 660 183	801 660 068	791 739 159
Total	783 660 183	801 660 068	791 739 159

Les commissions d'octroi de crédit sont étalées linéairement sur la durée de vie des prêts. En application du règlement 2009-03, l'étalement des commissions d'octroi de crédit a été reclassé en produits d'intérêts à compter du 1^{er} janvier 2013. Cet étalement s'élevait à 9 920 909 € dans les comptes au 31/12/2012.

3.1.2 Intérêts et charges assimilées

	31/12/2013	31/12/2012
Sur opérations avec les établissements de crédit	(2 093 210)	(445 534)
Sur obligations et titres à revenu fixe	(772 543 861)	(790 201 022)
Total	(774 637 071)	(790 646 556)

3.1.3 Commissions

Dans ce poste, figurent, en produits, les commissions relatives aux prêts accordés à Crédit Agricole S.A. Depuis le 1^{er} janvier 2013, il s'agit uniquement de la commission de gestion du financement.

La commission d'octroi de crédit étalée linéairement sur la durée de vie des prêts a été reclassée en produits d'intérêts conformément au règlement 2009-03.

Figurent, en charges, les commissions sur titres émis :

- frais de teneur de titres et d'agent payeur,
- frais d'agent de sûretés et d'agents fiscaux notamment.

3.1.4 Autres Produits et Charges d'exploitation bancaire

Dans ce poste, figurent, en charges, les commissions de placement relatives aux émissions d'emprunts obligataires.

Ces commissions ont été d'abord comptabilisées en Charges d'exploitation bancaire, puis transférées au bilan via le poste Produits d'exploitation bancaire.

Ces commissions sont étalées linéairement sur la durée de vie des émissions.

3.2 Charges d'exploitation

3.2.1 Charges générales d'exploitation

	31/12/2013	31/12/2012
Impôts et taxes	(204 470)	(245 059)
Honoraires	(1 378 619)	(1 755 422)
Etudes et Recherches	0	(77 740)
Rémunérations d'intermédiaires	0	0
Redevances	(6 794)	(6 263)
Services extérieurs : refacturation Crédit Agricole S.A.	(3 595 602)	(3 369 580)
Services extérieurs (facturés et payés)	(40 496)	(34 960)
Autres Produits et charges d'exploitation non bancaires	0	360 813
Total	(5 225 981)	(5 128 211)

3.2.2 Frais de personnel

CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH n'emploie pas de personnel.

4 INFORMATION SUR LES POSTES DU HORS BILAN

4.1 Autres Engagements

CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH reçoit des créances de sociétés faisant partie du groupe Crédit Agricole (Caisses Régionales et LCL), en garantie des prêts accordés à Crédit Agricole S.A.

Ces créances sont enregistrées en hors bilan au compte « Autres valeurs reçues en garantie » pour un montant d'EUR. 34 931 376 247 au 31 décembre 2013 contre EUR. 38 451 447 081 au 31 décembre 2012.

4.2 Opérations sur les Instruments financiers à terme

4.2.1 Opérations de change en devises

	31/12/2013		31/12/2012	
	À recevoir	À livrer	À recevoir	À livrer
Opérations de change au comptant	0	0	0	0
Devises				
Euros				
Opérations de change à terme	4 440 785 092	4 440 785 092	4 516 015 167	4 516 015 167
Devises	2 262 352 450	2 262 352 450	2 337 582 525	2 337 582 525
Euros	2 178 432 642	2 178 432 642	2 178 432 642	2 178 432 642
Prêts et emprunts en devises				
TOTAL	4 440 785 092	4 440 785 092	4 516 015 167	4 516 015 167

4.2.2 Opérations sur les swaps de taux

	31/12/2013			31/12/2012
	Opérations de couverture	Opérations autres que de couverture	Total	Total
Opérations fermes	0	118 996 056 490	118 996 056 490	125 805 250 703
Opérations sur marchés organisés (1)	0	0	0	0
Contrats à terme de taux d'intérêt			0	0
Contrats à terme de change			0	0
Instruments à terme ferme sur actions et indices boursiers			0	0
Autres contrats à terme			0	0
Opérations de gré à gré (1)	0	118 996 056 490	118 996 056 490	125 805 250 703
Swaps de taux d'intérêt	0	118 996 056 490	118 996 056 490	125 805 250 703
Autres contrats à terme de taux d'intérêt			0	0
Contrats à terme de change			0	0
FRA			0	0
Instruments à terme ferme sur actions et indices boursiers			0	0
Autres contrats à terme			0	0
Opérations conditionnelles	0	0	0	0
Opérations sur marchés organisés	0	0	0	0
Instruments de taux d'intérêt à terme				
Achetés			0	0
Vendus			0	0
Instruments sur action et indices boursiers à terme				
Achetés			0	0
Vendus			0	0
Instruments de taux de change à terme				
Achetés			0	0
Vendus			0	0
Opérations de gré à gré	0	0	0	0
Options de swap de taux				
Achetés			0	0
Vendus			0	0
Instruments de taux d'intérêts à terme				
Achetés			0	0
Vendus			0	0
Instruments de taux de change à terme				
Achetés			0	0
Vendus			0	0
Instruments sur actions et indices boursiers à terme				
Achetés			0	0
Vendus			0	0
Autres instruments à terme conditionnels				
Achetés			0	0
Vendus			0	0
Dérivés de crédit	0	0	0	0
Contrats de dérivés de crédit				
Achetés			0	0
Vendus			0	0
TOTAL	0	118 996 056 490	118 996 056 490	125 805 250 703

(1) Les montants indiqués sur les opérations fermes doivent correspondre au cumul des positions prêteuses et emprunteuses (swaps de taux et options de swap de taux), ou au cumul des achats et ventes de contrats (autres contrats).

Au 31/12/2013, le notionnel du « Cover pool swap » et des « Issue swaps » s'élève à 59 498 028 K€ ; le notionnel des « Borrower swaps » s'élève à 59 498 028 K€.

Les soultes des swaps sont amorties linéairement sur la durée de vie des titres concernés et figurent au bilan dans les comptes de régularisation.

L'amortissement de ces soultes est enregistré dans la rubrique « Gains ou pertes sur opérations du portefeuille de négociation » du compte de résultat.

Pour les swaps mis en place le 23 janvier 2012 et portant sur des émissions antérieures à cette date, la soule a été comptabilisée en totalité en compte de résultat, dans la rubrique « Gains ou pertes sur opérations du portefeuille de négociation ».

Compte tenu des « Borrower swaps » qui viennent annuler le « Cover pool swap » et les « issue swaps », le montant net figurant en compte de régularisation est nul.

4.2.3 Opérations sur Instruments financiers : Encours notionnels par durée résiduelle

	Total 31/12/2013			dont opérations effectuées de gré à gré			dont opérations sur marchés organisés et assimilés		
	≤ 1an	de 1à 5 ans	> 5 ans	≤ 1an	de 1à 5 ans	> 5 ans	≤ 1an	de 1à 5 ans	> 5 ans
Futures	0	0	0						
Options de change	0	0	0						
Options de taux	0	0	0						
Opérations fermes en devise sur marchés organisés	0	0	0						
F.R.A.	0	0	0						
Swaps de taux d'intérêt	80 949 256 490	20 426 000 000	17 620 800 000	80 949 256 490	20 426 000 000	17 620 800 000			
Caps, Floors, Collars	0	0	0						
Forward taux	0	0	0						
Opérations fermes sur actions et indices	0	0	0						
Opérations conditionnelles sur actions et indices	0	0	0						
Dérivés sur actions, indices boursiers et métaux précieux	0	0	0						
Sous total	80 949 256 490	20 426 000 000	17 620 800 000	80 949 256 490	20 426 000 000	17 620 800 000	0	0	0
Swaps de devises	5 970 111 201	2 911 458 982	0	5 970 111 201	2 911 458 982	0			
Opérations de change à terme	0	0	0						
Sous total	5 970 111 201	2 911 458 982	0	5 970 111 201	2 911 458 982	0	0	0	0
TOTAL	86 919 367 691	23 337 458 982	17 620 800 000	86 919 367 691	23 337 458 982	17 620 800 000	0	0	0

5 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH ne détient ni filiale ni participation.

6 CONSOLIDATION ET INTEGRATION FISCALE

CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH est consolidée par intégration globale dans le périmètre de consolidation de Crédit Agricole S.A.

En conséquence, l'information sur les honoraires des commissaires aux comptes est indiquée dans le document de référence de Groupe Crédit Agricole S.A.

La société est entrée le 01 janvier 2008 dans le groupe d'intégration fiscale formé par Crédit Agricole S.A.

Conformément à la convention d'intégration fiscale, l'impôt sur les sociétés est déterminé par CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH comme en l'absence d'intégration fiscale.

Le montant ainsi calculé est dû à la société mère Crédit Agricole S.A.

7 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement intervenu après la clôture et ayant une incidence sur les comptes de l'exercice n'a été constaté.

8 REMUNERATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Les membres des organes d'administration et de direction ne perçoivent aucune rémunération de CAHL SFH.

Aucune avance ni crédit ne leur a été consenti au 31 Décembre 2013.

9 IMPLANTATION DANS DES ETATS OU TERRITOIRES NON COOPERATIFS

CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH ne détient aucune implantation directe ou indirecte dans un état ou un territoire non coopératif au sens de l'article 238-0 A du Code général des impôts.

10 ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

POSTES	DESIGNATION DE L'ENTITE LIEE	Montant
Bilan		
<i>ACTIF</i>		
Créances sur les établissements de crédit	Crédit Agricole S.A.	31 197 212 107
Autres Actifs	Crédit Agricole S.A.	386 978
<i>PASSIF</i>		
Dettes envers les établissements de crédit	Crédit Agricole S.A.	5 157 593 677
Autres Passifs	Crédit Agricole S.A.	34 377
Autres Passifs	CACEIS Bank Luxembourg	750
Compte de régularisation	Crédit Agricole S.A.	993
Compte de résultat		
<i>CHARGES</i>		
Charges bancaires	Crédit Agricole S.A.	2 093 210
Commissions	Crédit Agricole S.A.	563
Commissions	CACEIS Corporate Trust	74 497
Commissions	CACEIS Bank Luxembourg	3 050
Autres charges d'exploitation bancaire	Crédit Agricole S.A.	4 879
Charges générales d'exploitation	Crédit Agricole S.A.	3 595 602
Impôt sur les bénéfices	Crédit Agricole S.A.	34 377
<i>PRODUITS</i>		
Commissions s/comptes et prêts	Crédit Agricole S.A.	14 953 839
Produits bancaires	Crédit Agricole S.A.	774 400 676
Hors Bilan		
Autres valeurs reçues en garantie	Caisses régionales et LCL	34 931 376 247

11 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Primes et réserves	Report à nouveau	Provisions réglementées et subventions d'investissement	Résultat	Total des capitaux propres
Solde au 31 Décembre 2011	550 000 000	189 673	2 362 928	0	2 152 411	554 705 011
Dividendes versés au titre de 2011					(2 035 000)	(2 035 000)
Variation de capital						0
Variation des primes et réserves		107 621	9 790		(117 411)	0
Affectation du résultat social 2011					1 134 760	1 134 760
Résultat de l'exercice 2012						0
Autres variations						0
Solde au 31 Décembre 2012	550 000 000	297 294	2 372 718	0	1 134 760	553 804 771
Dividendes versés au titre de 2012					(1 045 000)	(1 045 000)
Variation de capital						0
Variation des primes et réserves		56 738	33 022		(89 760)	0
Affectation du résultat social 2012					79 740	79 740
Résultat au 31 Décembre 2013						0
Autres variations						0
Solde au 31 Décembre 2013	550 000 000	354 031	2 405 740	0	79 740	552 839 511

CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH est détenue à 100 % par Crédit Agricole S.A.

Le capital social est fixé à 550 000 000 €, divisé en 55 000 000 actions de 10 € entièrement libérées.